

**MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE**



DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

**SEMINAIRE DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
AGENTS DU MINISTERE SUR LA GESTION AXEE SUR LES
RESULTATS (GAR) EN PLANIFICATION OPERATIONNELLE
ET EN SUIVI EVALUATION**

RAPPORT DE L'ATELIER

ABIDJAN, LE 27 JUILLET 2021

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour une amélioration de la gestion de l'aide publique au développement et des finances publiques nationales, la Côte d'Ivoire s'est inscrite dans la ligne de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide adoptée en Mars 2005. Celle-ci vise à reformer l'acheminement et la gestion de l'aide afin de réduire la pauvreté et les inégalités, d'augmenter la croissance et de renforcer les capacités des acteurs du développement. Cette Déclaration identifie cinq principes essentiels à partir desquels les donateurs et les pays partenaires orientent leurs activités pour le développement, à savoir : l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la responsabilité mutuelle et la gestion axée sur les résultats (GAR).

Pour donner corps à cette réforme majeure concernant la gestion des Finances Publiques, l'UEMOA a défini des textes réglementaires qui sont mis en œuvre dans tous les pays membres de l'espace sous régional.

En Côte d'Ivoire, cette réforme est rentrée dans sa phase pratique en 2020, par l'institution de gestion Budget-Programme au sein de tous les Ministères sectoriels et dans les institutions de la République.

Ce nouveau cadre de gestion est endossé à un contrat de performance qui vise à garantir le suivi et l'efficacité de la dépense publique.

Dans cette optique, la Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS), a organisé par le mardi 27 Juillet 2021, de 10h21 à 16h40, le séminaire de renforcement de capacités en Gestion Axée sur les Résultats en Planification et en Suivi-évaluation. Cette formation était adressée aux agents du Ministère de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté (MSLP) dont la liste est annexée à ce rapport. Elle s'est déroulée en 4 étapes à savoir : l'exposé de cadrage, les deux communications suivies d'échanges avant la pause-déjeuner, une communication suivie d'échanges après la pause-déjeuner et la cérémonie de clôture.

II. L'EXPOSE DE CADRAGE

Cette étape liminaire, assurée par **M. TAMBLA Mohamed**, chargé d'études, au MSLP a consisté à la lecture des objectifs et résultats attendus inscrits dans le TDR de ce séminaire.

III. LES DEUX COMMUNICATIONS AVANT LA PAUSE

Communication 1 : Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

De l'intervention de **M. TOURE Ibrahima**, Directeur de la DESPS/MSLP, on retient que la GAR est une réforme pertinente du système de gestion des Finances Publiques. En effet, si par le passé, les organismes de mise en œuvre (notamment ceux en charge des missions de service public) ont porté leur attention sur les intrants (ce qu'ils dépensaient), les activités (ce qu'ils réalisaient) et les extrants (ce qu'ils produisaient), la gestion moderne exige aujourd'hui que le regard soit porté au-delà des activités et des réalisations, que l'attention soit dirigée sur les résultats réels, les changements provoqués par l'intervention de l'organisme. Par ailleurs, la GAR se caractérise par 6 principes à savoir le partenariat, la responsabilité, la transparence, la simplicité, la connaissance par l'action et la méthodologie applicable. De ces principes, il découle 6 composantes de la GAR : la participation des parties prenantes, la définition des résultats escomptés, l'identification des hypothèses et des risques, la sélection des indicateurs de performance, le système de collecte d'informations sur la performance (le suivi) et l'évaluation et le compte rendu de la performance.

A la suite de l'exposé de Mr Touré Ibrahima, les échanges effectués sur sa communication ont donné lieu aux observations et aux contributions suivantes :

- il n'existe pas de différence entre les termes « produits » et « extrants » dans l'élaboration de la planification ;
- Pour clarifier la composante 3 de la GAR, on note que l'identification des hypothèses se résume à : qu'est-ce qui devrait permettre la réussite d'une activité à mener ? et l'identification des risques se résume à : quel facteur peut compromettre l'atteinte de résultats probants ? ;
- sur ce précédent point, vu le caractère parfois imprévisible des risques socio-politiques dans notre pays, il est important au niveau des directions régionales de ne pas oublier de les prendre en compte dans toute mise en œuvre d'activité ou de mission ;
- les anomalies constatées dans les différents PTA transmis par les directions régionales suggèrent l'organisation d'un renforcement de capacité de leurs différents responsables ;
- le DESPS prévoit le renforcement de la collaboration avec les directions régionales par l'organisation d'un atelier dont l'objectif sera d'impliquer davantage les directeurs régionaux dans le suivi-évaluation des projets.

Communication 2 : Concepts, principes et outils et démarches de la planification opérationnelle.

Après la justification opportune de la GAR, ce deuxième module de communication s'inscrit dans la logique de l'application pratique de ce principe de gestion. Il a été coanimé par Mr Touré Ibrahima, Directeur de la DESPS/MSLP et Mr Sanogo Mamadou, Spécialiste des Finances Publiques au Ministère du Plan et du Développement. Pour résumer leurs propos, on note que le Plan de Travail Annuel (PTA) est la résultante de l'exercice annuel d'orientation des Ministères vers les résultats de développement prioritaires. Il sert notamment à : (i) renforcer la synergie et la complémentarité des interventions publiques ; (ii) renforcer le suivi et la gestion des progrès vers l'atteinte des résultats escomptés du PND ; et (iii) créer l'adéquation dans le cadre de la réforme des finances publiques. Pour son élaboration en cette année, les documents suivants sont nécessaires : le PND 2016-2020 et le rapport de sa mise en œuvre au titre de l'année précédente (N-1), le PTA (N-1) du Ministère, le budget (N-1) du Ministère, les DPPD Ministériels et les rapports d'activités du Ministère.

A la suite de l'exposé de M. TOURE Ibrahima et **M. SANOGO Mamadou**, les échanges effectués sur leur communication ont donné lieu aux observations et aux contributions suivantes :

- la difficulté observée dans l'exécution du budget des directions régionales s'explique par le fait que l'Etat leur demande de réaliser des activités alors qu'il leur donne des montants sur des natures de dépenses ;
- pour surmonter ce problème précédent, il suffit de décomposer la nomenclature générale d'une activité en sous activités pertinentes et prioritaires à réaliser ;
- l'un des intérêts de cette formation, est d'orienter les directeurs régionaux dans le choix d'activités prioritaires malgré la contrainte de ressources limitées.

IV. LA COMMUNICATION APRES LA PAUSE

Communication 3 : Concepts, principes et outils et démarches du suivi-évaluation

Cette dernière communication qui concerne la dernière étape du processus de la GAR à savoir les compétences à acquérir en matière de suivi-évaluation, a été animée par Mr Touré Ibrahima, Directeur de la DESPS/MSLP.

De l'intervention de Mr Touré Ibrahima, on retient que le suivi-évaluation d'une activité réalisée commence par un cadre de Résultats solide. Ensuite, tandis que le cadre de Résultats

définit les indicateurs faisant l'objet d'un suivi (**quoi**), la planification du suivi décrit les méthodes de suivi (**comment**), les personnes responsables (**par qui**) et les paramètres/le calendrier pour leur **utilisation**. Par ailleurs, le suivi requiert une bonne connaissance des systèmes de collecte de données existants, les indicateurs les plus appropriés, les contraintes et opportunités d'ordre contextuel, le coût des méthodes de collecte de données et la valeur ajoutée apportée. En outre, l'utilisation des données de suivi commence par l'implication des utilisateurs dans la planification, et implique une analyse des données et la communication des résultats aux acteurs concernés.

Après cette communication, les échanges ont permis de faire les contributions et les observations suivantes :

- pour la transparence recherchée dans la mise en œuvre des projets financés par l'Etat ou les partenaires, il est important de dégager des ressources suffisantes pour réaliser le suivi-évaluation de ces projets ;
- les directeurs régionaux sont parfois contraints de réaliser des activités non prévues dans leur PTA or leurs budgets ne sont pas conséquents ;
- la solution au point précédent est de rechercher des financements locaux hors secteur public pour faire face à ces types d'activités.

V. CEREMONIE DE CLOTURE DU SEMINAIRE

La séance de travail a pris fin à 16 h 40 avec les mots de remerciement de **Mme KOUADIO Marie KONE**, Directeur de Cabinet Adjoint du MSLP.

TABLEAU DES DILIGENCES

DILIGENCES	RESPONSABLES
Restitution des connaissances et compétences acquises au cours de cette formation dans les structures des participants	Tous les participants
Organisation d'un séminaire de renforcement de capacité des directeurs régionaux sur la GAR	M.TOURE Ibrahima